

Fiche de révision HISTOIRE : La vie politique en France
La Vème république à l'épreuve de la durée (1958 - de nos jours)

Vous devez être capable de caractériser les grands choix politiques du général de Gaulle

Suite à la crise liée à la Guerre d'Algérie en 1958, de Gaulle revient au pouvoir en 1958. Après l'adoption de la constitution de la Vème république par les français en 1958, le général de Gaulle va organiser le nouveau régime en fonction des choix politiques suivants :

- Prééminence du rôle du président de la République (élu au suffrage universel à partir de 1965, clé de voûte des institutions et ayant une relation privilégiée avec les français à travers les référendum ou encore les médias (radios, TV)
- Règlement de la question coloniale (Fin de la Guerre d'Algérie en 1962, indépendance des pays africains en 1960)
- Affirmation de la grandeur de la France (Bombe atomique en 1960, **Indépendance nationale**)



Dates importantes :

- 1954-1962** : Guerre d'Algérie
- 1958** : Fondation de la Vème république.
- 1958-1969** : Les années De Gaulle
- 1981-1995** : Les années Mitterrand.
- 1995-2002** : Les années Chirac

Charles de Gaulle (1890-1970)

Cet officier de carrière participe à la première Guerre Mondiale. Nommé Général en 1940, il entre au gouvernement en juin. Au cours du même mois, après la formation du gouvernement Pétain, il refuse la défaite et lance l'appel du 18 juin 1940. Il fonde les FFL (Forces Françaises Libres) puis devient en 1942, le chef de toute la résistance Française. Battu aux élections de 1946, il se retire de la vie politique. En 1958, il est rappelé au pouvoir, fonde la Vème république et en devient le premier président.

Vous devez être capable d'expliquer que gouverner entraîne des contestations

Dans la rue : La crise de mai 1968

A partir du milieu des années 1960, les critiques vis à vis du régime gaulliste se développent. Cette contestation se transforme en crise sociale qui éclate en mai 1968 après que des manifestations étudiantes ait été réprimées par la police.

Cette crise est tout d'abord étudiante (manifestations et émeutes en mai 1968). Les manifestants

souhaitent plus de liberté dans la société française (accès inégal à l'université, inégalité homme/femme,...)

Elle devient ensuite sociale avec un immense mouvement de grève qui touche les employés et ouvriers et paralyse le pays pendant presque deux mois.

Elle est enfin Politique puisque le général De Gaulle doit dissoudre l'Assemblée nationale et convoquer de nouvelles élections.

Pour stopper la crise, De Gaulle laisse le mouvement s'essouffler, s'appuie sur ses partisans qui manifestent à leur tour et signe les accords de Grenelle (Hausse de salaires, baisse du temps de travail) qui apaisent les tensions sociales.

En juin 1968, les gaullistes emportent les élections législatives mais le lien entre De Gaulle et le peuple est rompu et ce dernier quitte le pouvoir en 1969 après son échec lors d'un référendum.

Dans les urnes : L'alternance en 1981

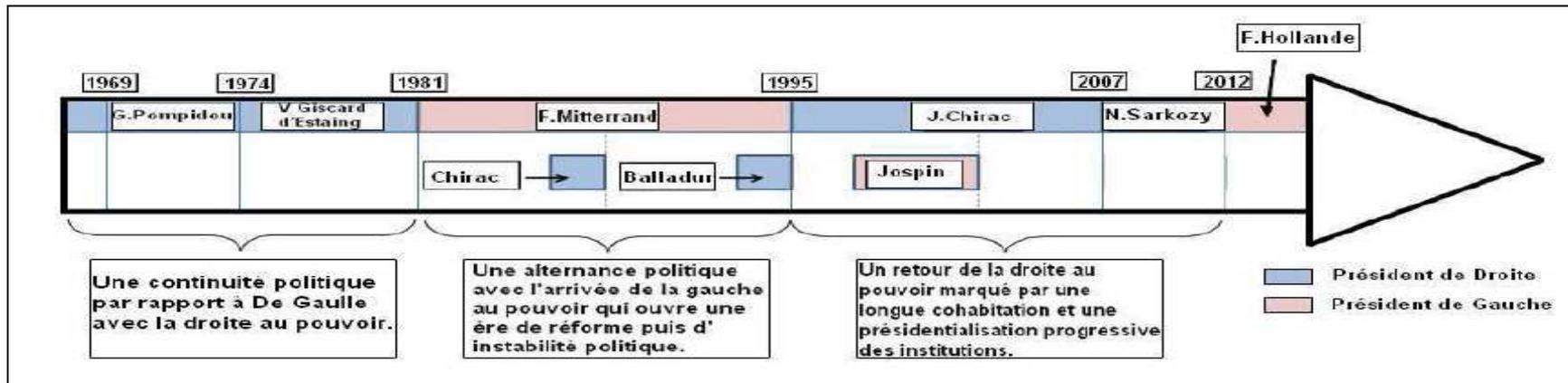
L'alternance politique : En 1981, la gauche remporte les élections présidentielles en promettant de changer la société. Cette victoire entraîne une alternance politique car la Gauche remplace la droite à la tête du pays.

Après sa victoire, le président **François Mitterrand** entreprend des réformes importantes (Abolition de la peine de mort, hausse des salaires, radios libres,...). Il entreprend également une politique de décentralisation qui donne plus de pouvoirs aux régions, départements et communes

Vous devez être capable de décrire et expliquer un exemple d'adaptation législative à l'évolution de la société :

Après la crise de mai 1968, la classe politique a pris conscience du désir de liberté et d'égalité qui touche la société française au début des années 1970. Valéry Giscard d'Estaing, élu président en 1974 décide de faire des réformes dans le sens d'une libéralisation des mœurs. Dans le cadre d'une société encore marquée par un certain traditionalisme, la ministre de la santé, **Simone Veil** propose de légaliser l'interruption volontaire de grossesse (IVG) qui était encore punie de prison dans les années 1970. Ce débat divise la société mais la loi est finalement votée en 1975. Elle marque une étape importante pour le droit des femmes qui entendent désormais disposer de leur corps et donner naissance à un enfant comme elles le désirent. Il est représentatif des grandes adaptations législatives liées à l'évolution de la société comme l'abolition de la peine de mort en 1981 ou encore le mariage pour tous en 2014.

Vous devez être capable de décrire l'évolution politique depuis 1969



Vocabulaire important :

Indépendance nationale : Fait de ne dépendre d'aucun autre pays et de pouvoir mener sa propre politique dans tous les domaines (économique, militaire, diplomatiques)

Suffrage universel : Droit de vote pour l'ensemble des citoyens.

Alternance : Succession à la présidence de la république ou à l'assemblée nationale de deux tendances politiques opposées.

Cohabitation : Coexistence à la tête de l'état d'un président de la république et d'un premier ministre issus de camps politiques opposés.

Décentralisation : Transfert d'une partie des pouvoirs de l'état vers les régions, départements et communes.

Élections législatives : Élections des députés à l'Assemblée nationale.

IVG : Interruption volontaire de grossesse.

François Mitterrand (1916-1996)

Président de la République socialiste de 1981 à 1995. Il a engagé des grandes réformes économiques, sociales et administratives. Il est réélu en 1988 et connaît 2 cohabitations.

Simone Veil (1927 -...)

Rescapée des camps nazis, cette magistrate s'est engagée dans la défense des droits des femmes à partir de 1960. En 1974, devenue ministre de la Santé, elle fait voter la loi légalisant l'IVG. Elle sera également présidente du parlement européen de 1979 à 1982.

Jacques Chirac (1932- ...)

Président de la République de droite de 1995 à 2007. il a aussi été premier ministre de François Mitterrand pendant la première cohabitation de 1986 à 1988. Il connaît une cohabitation de 1997 à 2002 avec le socialiste Lionel Jospin.